

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture le 1^{er} Mai 2019 d'une nouvelle Maison médicale de garde à Limoux

Pour consulter un médecin de garde à partir de ce mercredi 1^{er} mai 2019 (dès 8h), les habitants des intercommunalités de Limoux et des Pyrénées Audoises pourront appeler le 15 et être orientés vers la nouvelle Maison médicale de garde installée dans les locaux du Centre Hospitalier de Limoux.

La Maison médicale de garde de la Haute Vallée et du Limouxin est la cinquième du département, après celles de Narbonne, Carcassonne, Lézignan et Castelnaudary.

La concrétisation de cette nouvelle Maison médicale de garde repose sur l'action coordonnée :

- des médecins libéraux de l'Association pour la Permanence des Soins Ambulatoires (APSA 11) et du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, qui ont donné une impulsion décisive.
- du Centre Hospitalier de Limoux-Quillan qui a assuré aux médecins libéraux les conditions permettant la mise en œuvre et le fonctionnement d'une maison médicale de garde.
- de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, qui a confirmé la création de cette cinquième Maison médicale de garde du département et qui accompagne financièrement le projet.
- des élus qui soutiennent le développement de ce projet.

L'Agence Régionale de Santé Occitanie accompagne l'ensemble des acteurs dans la réorganisation du dispositif de la permanence des soins ambulatoires de la Haute Vallée et du Limouxin.

Cette nouvelle Maison médicale de garde simplifie pour les usagers le recours à un médecin de garde en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Ce lieu unique propose aussi des conditions d'exercice optimum pour les médecins de garde, favorisant ainsi la venue de jeunes médecins sur le bassin de vie de l'ensemble de la Haute Vallée et du Limouxin.

La proximité de la Maison médicale de garde avec le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) basé sur le site hospitalier de Quillan, facilite enfin les réorientations des patients vers ce service lorsque cela s'avère nécessaire.

LES BONS REFLEXES

Que faire en cas de problème de santé en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux ?

Les personnes qui rencontrent un problème de santé doivent **d'abord appeler le 15** pour obtenir une réponse médicale adaptée à chaque besoin :

- Un conseil médical.
- L'orientation vers un médecin de garde ou vers la Maison médicale de garde.
- La prise en charge sans délai par les services de l'aide médicale urgente (SAMU) si nécessaire.

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, le 15 reste le numéro à composer.

EN PRATIQUE

La Maison médicale de garde de la Haute Vallée et du Limoux accueille les patients des secteurs de Belvèze-du-Razès, Saint-Hilaire, Limoux, Couiza, Espéraza, Quillan, **365 jours par an, aux horaires de fermeture des cabinets médicaux de ville**. Elle est installée **au sein des locaux du Centre Hospitalier de Limoux**, au rez-de-chaussée (Atrium).

L'accès est assuré **après appel préalable au 15 qui oriente les patients en fonction de chaque situation**.

Les **horaires d'ouverture** sont étendus pour permettre à la population un accès facilité aux soins :

- De 20h à 24h du lundi au vendredi
- De 12h à 24h les samedis
- De 8h à 24h les dimanches et fériés

L'accueil sur place est assuré par un professionnel dédié et la **prise en charge par un médecin généraliste présent sur place**.